

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA MRC DE LA MATAPÉDIA DÉPOSERA UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE EN PARTENARIAT AVEC HYDROMÉGA SERVICES INC.

Amqui, le 12 mars 2010. La MRC de La Matapédia va de l'avant pour préparer un projet de parc éolien communautaire en partenariat avec Hydroméga Services Inc. qui sera déposé dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution.

Réuni en séance ordinaire le 10 mars dernier, le Conseil de la MRC de La Matapédia a entrepris différentes démarches devant conduire au dépôt d'une proposition pour un projet de parc éolien communautaire, en partenariat avec Hydroméga Services Inc., dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution, numéro A/O 2009-02.

Tout d'abord, le Conseil de la MRC a adopté à l'unanimité un règlement modifiant son schéma d'aménagement révisé et un règlement de contrôle intérimaire (RCI) permettant l'implantation d'un parc éolien communautaire. Le secteur visé est situé au nord du massif de Val-d'Irène dans la municipalité de Val-Brillant et pourra recevoir au maximum 12 éoliennes de 2 MW chacune. L'adoption de ces règlements fait suite à une consultation publique tenue à Val-Brillant le 3 mars dernier, à laquelle ont participé une trentaine de citoyennes et citoyens. Les commentaires et avis écrits recueillis lors de la consultation ont incité le Conseil de la MRC à adopter les modifications proposées.

Tel que le prévoit l'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution, un projet communautaire doit rencontrer certaines conditions pour être admissible, dont l'obligation pour le partenaire communautaire (MRC) de posséder au minimum 30 % de l'actionnariat et du contrôle de l'entreprise qui exploitera le parc. De plus, un projet communautaire ne peut avoir une puissance supérieure à 25 MW, ce qui correspond à la consommation électrique annuelle d'environ 7 500 foyers.

Le Conseil de la MRC a également confié un mandat à la firme Mallette d'Amqui pour l'évaluation des impacts et des avenues de participation financière de la MRC dans le partenariat avec Hydroméga Services Inc.. L'objectif de l'étude est de proposer une structure de partenariat optimale pour la MRC, lui assurant un maximum de retombées économiques. C'est à la lumière des résultats de cette évaluation que les autorités de la MRC pourront déterminer la faisabilité financière du projet, les rendements escomptés et le niveau de sa participation, qui pourrait atteindre 49 %, en fonction de la capacité financière de la MRC, des municipalités et des autres investisseurs qui pourraient s'associer au projet.

L'échéance pour déposer un projet dans le cadre de cet appel d'offres étant le 19 mai prochain, c'est donc dans quelques mois seulement que la MRC sera fixée sur la suite du projet. D'ici là, les négociations pour une entente de partenariat se poursuivront avec Hydroméga Services Inc. et les propriétaires du secteur concerné seront rencontrés pour obtenir les autorisations nécessaires à l'implantation des éoliennes sur leur propriété.

« Nous sommes très heureux d'associer Hydroméga à la MRC de la Matapédia pour répondre à l'appel d'offres et contribuer à la réalisation du projet », a déclaré M. Jacky Cerceau, président d'Hydroméga Services Inc. « Ce partenariat, comme tous nos partenariats précédents avec des municipalités ou des Premières Nations, démontre bien notre engagement à maximiser les retombées locales des projets auxquels nous participons ».

Le projet qui sera déposé à Hydro-Québec se doit d'être compétitif car, ultimement, c'est le prix qui permettra aux soumissionnaires de décrocher un contrat de production d'énergie avec Hydro-Québec. Rappelons qu'il ne peut y avoir plus d'un projet par territoire de MRC et que l'appel d'offres est limité à 250 MW pour l'ensemble des projets communautaires du Québec.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« La possibilité pour la MRC de La Matapédia de présenter un projet de parc éolien communautaire, en partenariat avec Hydroméga Services Inc. dans le cadre de cet appel d'offres, constitue une opportunité exceptionnelle de participer activement au développement de la filière éolienne et de bénéficier de retombées économiques additionnelles dans notre milieu », a déclaré Mme Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia. Ces retombées sont les bienvenues dans le contexte des crises économique et forestière qui affligent notre région depuis quelques années.

-30-

Source : Mario Lavoie, directeur général
MRC de La Matapédia
(418) 629-2053 (poste 119)

Entrevues : Mme Chantale Lavoie, préfète
MRC de La Matapédia
Tél. : (418) 629-2053 (poste 118)
Cell. : (418) 631-5473

M. Jacques Boily,
Hydroméga Services Inc.
Tél. : (514) 392-9266